

MAISON  
DEHESA

# **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

AU 1.9.2025

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute commande passée par un client (ci-après le Client) ayant passé une commande par téléphone ou par email de la société Gold Gate SASU, distribuant les produits de la marque déposée Maison DEHESA. (ci-après dénommé le vendeur).

Le Client est invité à accepter l'application des présentes conditions générales de vente au moment de la remise de la grille tarifaire en vigueur. Son acceptation constitue son adhésion pleine, entière et sans réserve au contenu de celles-ci.

Le Client est informé que le Vendeur se réserve le droit de modifier unilatéralement, sans information préalable et à tout moment le contenu des présentes conditions générales de vente. Il est donc invité à les consulter régulièrement sur simple demande, afin de prendre connaissance de toute modification éventuelle.

Le Client se verra appliquer les conditions générales de vente en vigueur le jour où il passe sa commande.

### **Article 1 – Champ d'application**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute commande passée par un client (ci-après le Client) ayant passé une commande par téléphone ou par email de la société Gold Gate SASU, distribuant les produits de la marque déposée Maison DEHESA. (ci-après dénommé le vendeur).

Le Client est invité à accepter l'application des présentes conditions générales de vente au moment de la remise de la grille tarifaire en vigueur. Son acceptation constitue son adhésion pleine, entière et sans réserve au contenu de celles-ci.

Le Client est informé que le Vendeur se réserve le droit de modifier unilatéralement, sans information préalable et à tout moment le contenu des présentes conditions générales de vente. Il est donc invité à les consulter régulièrement sur simple demande, afin de prendre connaissance de toute modification éventuelle.

Le Client se verra appliquer les conditions générales de vente en vigueur le jour où il passe sa commande.

### **Article 2 – Commande**

Chaque commande constitue un contrat de vente dont les parties sont le Client et la Société GOLD GATE SASU, domiciliée au 1 rue de la croix blanche, ZI porte des loges, 78350 Les Loges en Josas, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 817 943 434 agissant en qualité de vendeur (ci-après dénommée le Vendeur).

Le catalogue de vente à destination des professionnels ainsi que le site internet de Maison DEHESA présentent les produits disponibles à la vente. Les photographies des produits proposés n'ont qu'une valeur illustrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel du Vendeur envers le Client. Seules les fiches techniques ont valeur légale, et sont à disposition du client sur simple demande écrite ou par email à [contact@maisondehesa.com](mailto:contact@maisondehesa.com).

Toute commande sera exécutée dans la limite des stocks disponibles. En cas de produit indisponible commandé par le Client, ce dernier en sera informé par le Vendeur par email et/ou par téléphone. Dans ce cas, le Client pourra demander l'annulation de sa commande ou l'échange du/des produit(s) concerné(s).

Les commandes sont à passer sur notre adresse email de contact : [contact@maisondehesa.com](mailto:contact@maisondehesa.com) ou par téléphone au 06 67 26 63 09, de manière écrite, en précisant la désignation des produits, leur quantité et la date de livraison et le créneau horaire souhaitée. La commande confirmée par le Vendeur de manière écrite fait office de validation de la commande du Client, sauf notification écrite contraire. Le Vendeur n'en sera pas tenu de confirmer les commandes par ces deux moyens.

### **Article 3 – Paiement du Prix**

Les commandes sont à régler selon les délais et les données bancaires mentionnés sur les factures, à compter du jour d'émission des dites factures.

Le Client accepte que les factures soient envoyées uniquement par email à l'adresse indiquée par celui-ci lors de l'ouverture de compte. Le Client est tenu d'effectuer toutes les diligences nécessaires à la bonne réception des factures (changement d'adresse courriel de personne de contact). Le Vendeur ne sera pas tenu responsable d'un retard éventuel de paiement lié à la non réception de la dite facture.

Pénalités de retard : suivant les articles L.441-3 à L.441-7 du code du commerce, le taux qui sera appliqué est de 15% par an. Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due de plein droit dès le premier jour de retard de paiement pour couvrir les frais administratifs de rappel (Article D. 441-5 du code du commerce) et de 350 euros pour les frais administratifs de recouvrement.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

**Les chèques ne sont plus acceptés comme moyen de paiement. Uniquement les virements bancaires et les prélèvements automatiques.**

### **Article 4 – Livraison**

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le Client lors de la prise de commande. Le Client est tenu d'effectuer toutes les diligences nécessaires à la bonne réalisation de la livraison. A ce titre, il est tenu de fournir l'ensemble des informations indispensables à la livraison (adresse exacte, code de porte, numéro de téléphone, etc.). Charge à lui de s'assurer des possibilités et moyens d'accès permettant la livraison des produits à l'adresse indiquée par lui, ainsi que les horaires et jours d'ouverture.

En cas d'erreur ou de manquement dans la fourniture de ces informations, le Client assumera le coût d'un deuxième transport soit de 18 euros pour une livraison sur Paris et Ile de France (petite couronne) et de 32 euros pour la Province.

En aucun cas, le Vendeur ne peut être tenu pour responsable :

- des erreurs commises par le Client dans les informations de livraisons qu'il a fournies au moment de passer sa commande,
- en cas d'une éventuelle dégradation des produits en raison de la réception tardive d'un colis due à l'absence du Client ou de la personne habilitée à le recevoir.

### **Tarifs en vigueur**

Les commandes doivent atteindre un montant total HT minimum de 350 euros pour les livraisons situées dans Paris et sa petite couronne (92, 93, 95, 78).

Elles doivent atteindre un montant total HT minimum de 400 euros pour les livraisons situées en Province.

Elles doivent atteindre un montant total HT minimum de 650 euros pour les livraisons à l'Export.

En dessous du franco de port, les frais de port s'élèvent à 18 euros HT pour les livraisons situées dans Paris et sa petite couronne (92, 93, 95, 78). Ils sont de 24 euros HT pour le frais et le sec et de 30 euros HT pour le surgelé en province.

Tout traitement ou demande spécifique lié à l'exportation, incluant sans s'y limiter les modifications d'étiquetage, les démarches auprès des autorités vétérinaires ou sanitaires, la fourniture de documents administratifs particuliers (certificats, attestations, formulaires douaniers, etc.), fera l'objet de **frais administratifs forfaitaires d'un montant de 15 € HT par envoi. Les envois en dehors du lundi et vendredi sur Rungis feront l'objet d'un cout de port de 25 euros HT.**

Ces frais s'ajoutent au montant total de la commande et seront automatiquement appliqués dès lors qu'une telle demande est formulée par le client ou requise par la destination finale des marchandises.

### **Article 5 – Réclamation**

Le Vendeur déclare avoir pris toutes les précautions nécessaires dans le conditionnement et l'expédition des commandes et ce, afin de préserver la parfaite conservation des produits.

Le Client s'engage à réceptionner les produits et les stocker dans le respect des règles de conservation et de température mentionnées sur la grille tarifaire ou/et les emballages produits.

Le Client disposera d'un délai de vingt-quatre heures après réception de la commande pour procéder aux réclamations suivantes dans les conditions ci-après énoncées:

- les dommages constatés à réception du colis de la commande devront être immédiatement inscrits par le Client sur le bon de livraison ou le formulaire prévu à cet effet du transporteur sous-traitant ;
- en cas de dommage constatés à l'intérieur du colis de la commande, le Client devra immédiatement les signaler au Vendeur en envoyant à son service commercial un email descriptif complet incluant des photos sur [contact@maisondehesa.com](mailto:contact@maisondehesa.com) ;
- le Client devra également mentionner toute marchandise manquante dans le colis de sa commande.

Dans les trois cas, le Vendeur étudiera l'objet de la réclamation, mènera son enquête et mettra tout en œuvre pour apporter une solution de réparation au Client. En revanche, cette règle ne s'applique pas aux produits frais et surgelés.

## **Article 6 – Rétractation**

Le Client reconnaît et accepte sans réserve que les produits pouvant être commandés sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement. De ce fait, les commandes passées par téléphone, par email ou sur le Site internet de [www.maisondehesa.com](http://www.maisondehesa.com), ne peuvent faire l'objet d'une rétractation tel que le prévoit l'article L121-20 et suivants du Code de la consommation.

## **Article 7 – Responsabilité**

Le Vendeur recommande au Client :

- de faire une consommation exclusivement personnelle des produits de sa commande ;
- de se plier à ses conseils de consommation et de conservation des produits à compter de leur livraison indiqués sur les fiches techniques disponibles sur simple demande écrite à l'adresse du siege de Gold Gate SAS ou par email sur [contact@maisondehesa.com](mailto:contact@maisondehesa.com);
- à ne pas consommer les produits au-delà de la date limite de consommation figurant sur l'étiquetage compte tenu de leur caractère périssable.

Si le Client venait à ne pas respecter ces recommandations, il ne pourrait tenir le Vendeur pour responsable des dommages qui en résulteraient.

Par ailleurs, le Vendeur ne peut s'engager envers le Client à ce que ses produits satisfassent complètement à ses attentes gustatives personnelles.

Le Client reconnaît que les présentes conditions générales de vente sont également valables pour une commande qu'il effectuerait pour le compte d'autrui. Dans ce cas-là, il ne peut tenir le Vendeur pour responsable de tout éventuel dommage constitutif d'un manquement aux présentes conditions générales de ventes. Sont concernées les dommages affectant aussi bien les produits que le destinataire d'une commande réalisée pour le compte d'autrui.

## **Article 8 – Données personnelles**

Afin de traiter sa commande dans les meilleures conditions qui soient, le Client est amené à fournir au Vendeur un ensemble de données personnelles le concernant. Ces informations sont recueillies à des fins des gestions administratives, commerciales et marketing et font l'objet d'un traitement informatique. Le vendeur s'interdit de divulguer ces données à des tiers pour des raisons commerciales.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) adopté par l'Union Européenne en 2016, le Client est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant. Il peut exercer ce droit en adressant un email à [contact@maisondehesa.com](mailto:contact@maisondehesa.com).

## **Article 9 – Droit applicable et juridiction compétente**

En cas de litige opposant le Vendeur au Client d'une quelconque nature que ce soit, ces derniers disposent l'un comme l'autre d'un délai d'un mois à compter de sa survenance pour tenter de le résoudre par voie amiable. S'ils n'arrivent pas à trouver de solution amiable, le litige pourra être soumis au Droit français devant la juridiction compétente au regard du Nouveau Code de Procédure Civile français.

## **Article 10 – Divers**

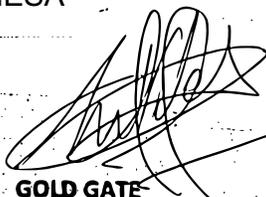
Le vendeur se réserve le droit de changer les conditions générales de vente ou autres conditions contractuelles. Toute modification sera transmise aux clients par voie écrite, au moyen d'un communiqué par voie électronique.

# Signature

En apposant sa signature ci-dessous, le Vendeur, ci-après dénommé "le Vendeur", reconnaît avoir pris connaissance et compris l'ensemble des conditions générales régissant ses relations commerciales avec le Client, ci-après dénommé "le Client", et s'oblige à les respecter et à s'y conformer en toutes circonstances.

Maison DEHESA

TAMPON



**GOLD GATE**

ZI de la Porte des Loges, Rue de la Croix Blanche  
78350 Les Loges-en-Josas  
817 943 434 RCS VERSAILLES

Le Client : Nom de l'entreprise

TAMPON

Florence Chatelet

Prénom Nom du responsable signataire

Date

Date